



ÉQUIPEMENT  
ENVIRONNEMENT

# Ne laissons pas remettre en cause la RTT des cadres !

## Ensemble demandons :

- ▶ la limitation du forfait « jours » aux seuls cadres de 3<sup>ème</sup> niveau ;
- ▶ l'ouverture d'un droit à un décompte horaire dans tous les cas ;
- ▶ l'interdiction d'écrêter les heures supplémentaires en horaires variables et l'ouverture d'une négociation sur le traitement de celles-ci ;
- ▶ la mise en place d'un dispositif de suivi de la charge de travail de l'encadrement en lien avec les comités d'hygiène et de sécurité ;
- ▶ des moyens en effectifs et une organisation du travail favorisant le respect de la RTT.

NOM	PRÉNOM	GRADE	SERVICE	SIGNATURE